

**#ProtectionEtSécurité**

# Dossier de Presse

---

**Sécurisation de la  
saison estivale 2019**

**Mobilisation générale des  
acteurs de l'État et de ses  
partenaires**

Sécurité publique

Sécurité en mer, baignades, pêche,  
qualité des eaux, feux de forêts

Sécurité sanitaire, environnementale,  
financière, des loisirs et des  
hébergements

Zoom sur les grands événements

# Sécurité publique, dispositif durant la saison estivale 2019

Lutte contre la délinquance  
Lutte contre l'insécurité routière  
Contrôles douaniers



## Lutte contre la délinquance

Durant la saison estivale, les forces de l'ordre doivent prendre en compte dans leur organisation l'accroissement de la délinquance liée à l'accroissement de la population estivale. Avec plus de 10 millions de nuitées au cours de la saison estivale 2018 (sources INSEE) dans le département de la Charente-Maritime, le besoin de lutte contre les atteintes aux personnes et aux biens s'accroît pendant la saison estivale.

Pour assurer leur mission de prévention et de protection de la population, la direction départementale de la sécurité publique bénéficie de renforts saisonniers, notamment à Royan et à La Rochelle. Le groupement de gendarmerie départementale active son dispositif estival de protection des populations, avec le renfort de gendarmes mobiles et de réservistes. Ce dispositif permet l'ouverture de 7 postes avancés de prévention et de contact accueillant le public, ainsi que la création de détachements supplémentaires pour l'intervention et pour le traitement judiciaire. Le département se verra doté également de moyens logistiques complémentaires, comme l'hélicoptère de la Gendarmerie nationale basé à Poitiers le reste de l'année.

### A noter

**Ouverture des postes avancés de prévention et de contact de la gendarmerie le 7 juillet : La Couarde, Ars-en-Ré, Ile d'Aix, Saint-Denis d'Oléron, La Cotinière, Saint-Trojan, La Palmyre**

**Visite du dispositif de sécurité en zone police à Royan par le préfet, le 16 juillet après-midi**

**Services impliqués**  
**Gendarmerie nationale, Police nationale et**  
**direction des sécurités Préfecture de la**  
**Charente-Maritime**

## Lutte contre l'insécurité routière

L'été 2018 a été particulièrement meurtrier sur les routes. 17 personnes ont perdu la vie durant les mois de juillet et août (contre 10 en 2017).

L'ensemble des usagers de la route fera l'objet d'une attention très particulière durant toute la saison estivale.

### Prévention

La lutte contre la conduite sous l'emprise d'alcool et de stupéfiant sera renforcée, notamment à l'occasion d'actions de prévention et de sensibilisation sur des manifestations grand public.

Les actions de sensibilisation des cyclistes seront également menées, dans le cadre du plan vélo. En effet, des dépliants et affiches seront distribués à un ensemble de partenaires (loueurs de vélos, campings), un plan décliné en partenariat avec le conseil départemental.

### Contrôles

Les contrôles sur les routes seront renforcés pour faire face à la délinquance routière. Les sous-préfets seront mobilisés sur ces opérations de contrôles

### A noter

#### La sécurité routière aux Francofolies :

**Lancement du site « Trouve ton Sam » [www.trouvetonam.fr](http://www.trouvetonam.fr) permettant aux festivaliers de trouver facilement un Sam pour rentrer chez eux à l'occasion des Francofolies le mercredi 10 juillet, et pour toute l'année.**

**Organisation d'un escape game « sécurité routière » se déroulant dans une voiture accidentée (quai Duperré à La Rochelle). Les participants doivent trouver les causes de l'accident (alcool/stups, vitesse, distracteurs...) et peuvent bénéficier d'indices disponibles sur le stand Sécurité routière**

**De nombreux contrôles sur les routes : les dates seront communiquées à la presse au fur et à mesure durant l'été**

**Services impliqués**  
**Gendarmerie nationale, Police nationale et**  
**coordination départementale de la sécurité**  
**routière de la Préfecture de la Charente-**  
**Maritime**

## Contrôles douaniers

Pour faire face à l'accroissement de la population et du nombre de voyageurs notamment à l'aéroport de La Pallice Ile de Re, les douanes de Charente-Maritime renforceront leurs contrôles et pourront recevoir des renforts régionaux.

**Services impliqués**  
**Direction régionale des douanes et droits**  
**indirects de POITIERS, Division de La**  
**Rochelle**



Sécurité en mer, baignades, pêche, qualité  
des eaux, feux de forêts



## Baignades

La noyade accidentelle est la première cause de mortalité par accident de la vie courante pour chez les moins de 25 ans. Les enfants de moins de 6 ans représentent 15 % des décès par noyade accidentelle chaque année.

La sécurité de la baignade est assurée en Charente-Maritime majoritairement par le service départemental d'incendie et de secours. En quelques chiffres :

Nombre de postes de surveillance : 55

Nombre de sauveteurs des plages : 265

Nombre de communes adhérentes : 13 communes + 2 EPCI (CARA et CdC Oléron) soit 28 communes

Evolution 2018/2019 : 1 poste de secours supplémentaire sur Les Portes en Ré (commune nouvelle)

Dans les communes non partenaires du SDIS, la surveillance sur les plages est assurée sur les autres communes selon d'autres modalités. Par exemple à La Rochelle, le dispositif est assuré par la Société Nationale de Secours en Mer (SNSM)

La ministre des Sports a également lancé un plan national d'aisance aquatique pour lequel 7 tutoriels sont disponibles sur le site [www.sports.gouv.fr/Aisance-Aquatique/](http://www.sports.gouv.fr/Aisance-Aquatique/)

A noter

L'opération "J'apprends à nager" est un programme d'apprentissage gratuit de la natation, initié par le ministère chargé des sports, destiné aux enfants de 6 à 12 ans, avec un accès prioritaire aux populations les plus fragiles et résidant sur les territoires carencés. L'un des objectifs de l'opération est de dispenser un savoir-nager sécuritaire afin d'écartier le risque de noyade.

En Charente-Maritime, 7 piscines proposent cette formation (Aulnay de Saintonge, Montlieu la Garde, Le Mung, Matha, Saint-Hilaire de Villefranche, Saintes)  
Retrouvez les partenaires de l'opération sur :

[https://www.ffnatation.fr/sites/default/files/ckeditor\\_files/listing\\_sites\\_pjan\\_2019\\_telechargement\\_280619.pdf](https://www.ffnatation.fr/sites/default/files/ckeditor_files/listing_sites_pjan_2019_telechargement_280619.pdf)

Toutes les info sur :  
<http://preventionete.sports.gouv.fr/>

**Services impliqués :**  
**Service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime,**  
**Direction départementale de la cohésion sociale**

## Contrôles de la qualité des eaux de baignade

Préserver la qualité des aides eaux de baignade en interdisant le cas échéant les baignades non conformes est une mission dédiée à l'Agence régionale de santé.

Au cours de l'été 2018, 99 sites contrôles par près de 900 analyses ont été réalisés, et 494 piscines ouvertes générant près de 2000 contrôles ont été assurés.

**Service impliqué :**  
**Délégation départementale de l'Agence régionale de Santé**

## Contrôles des usagers de la mer

Les opérations de contrôle des usagers de la mer visent trois objectifs :

- La répression pour tous les comportements dangereux et notamment les excès de vitesse dans la bande des 300 mètres. Tout manquement à la réglementation relative à la vitesse constitue un délit maritime et est passible d'un an d'emprisonnement et de 150 000€ d'amende, ainsi qu'une suspension ou un retrait du titre de conduite.
- La sensibilisation des plaisanciers sur les risques en mer et les règles à suivre ;
- Le rappel de la réglementation de la pêche (taille des espèces, zones de pêche...)

L'accent est notamment mis sur les 3 points de vigilance sur lesquels chaque plaisancier doit s'interroger avant toute sortie :



Sécurité sanitaire, environnementale,  
financière, des loisirs et des hébergements



## Opération interministérielle vacances (OIV)

L'OIV se traduit par la mise en place d'actions de prévention mais aussi d'opérations de contrôle, avec le souci constant d'assurer la sécurité de tous et la protection de chacun : vacanciers, jeunes, seniors, consommateurs, sportifs, etc.

En 2018, le poids de la consommation touristique a représenté 7,2 % du PIB. Porteuse d'emplois saisonniers et pérennes, la consommation représente donc un facteur favorable de soutien à la croissance.

Bien que de plus en plus exigeants sur la qualité et la valorisation de leurs achats, les consommateurs-vacanciers sont bien souvent loin de leurs repères habituels, ce qui les place dans une situation de relative vulnérabilité face à d'éventuels abus.

Ainsi, les vacances représentent un double enjeu : enjeu individuel pour le consommateur qui entend pouvoir disposer des meilleurs produits ou services, en fonction de son budget, et enjeu collectif pour l'économie et l'emploi dans le secteur du tourisme.

Il est donc primordial de permettre au consommateur de faire jouer pleinement la concurrence, fondée sur une information transparente et loyale, et de bénéficier d'une offre présentant toutes les garanties de qualité et de conformité. Renforcer la confiance dans l'acte de consommation touristique contribue à valoriser cette ressource économique que constitue le tourisme en France.

Reconduite cette année, l'Opération Interministérielle Vacances a pour objectif de répondre à ces enjeux, sous la forme d'un dispositif mobilisant les compétences de chaque administration agissant de façon coordonnée pour assurer la bonne information du consommateur, la loyauté des transactions ainsi que la sécurité la plus rigoureuse des produits alimentaires et non alimentaires ainsi que celle des prestations de service.

### En Charente-Maritime

Avec ses 10 millions de nuitées estivales en 2018 (+ 2 % par rapport à 2017), le département de la Charente-Maritime place

le secteur touristique comme un moteur majeur de l'économie locale.

Du 3 juin au 15 septembre 2019, l'opération se déploiera dans 50 départements du territoire métropolitain considérés comme étant les plus touristiques, avec la mobilisation particulière des agents du département mais aussi de renforts d'agents des départements voisins.

### Consommation

Lors de la saison estivale OIV 2018 les services de la DDPP ont été largement mobilisés et ont effectué **684 visites d'entreprises** dont :

- 4 fermetures
  - 46 PV
  - 71 mises en demeure
  - 203 avertissements
- et 350 kg de denrées détruites.

### Hébergements

Les hébergements font l'objet de contrôles de sécurité dans le cadre des OIV, avec une attention particulière sur les accueils collectifs de mineurs, les accueils adaptés pour les personnes en situation de handicaps, les campings et les établissements d'activités physiques et sportives.

Ces contrôles ont vocation à vérifier la conformité des séjours, des lieux et conditions d'accueil et de la qualification des personnels encadrants

En 2018, sur les 672 accueils de mineurs avec hébergement, 438 sans hébergement, 165 contrôles ont été réalisés, avec 7 cas relevés ; 2493 personnes en situation de handicap ont été accueillies au sein de 266 séjours, ce qui a généré 9 contrôles et conclu à 2 injonctions.

Au cours de l'été 2018, 2 OIV ont été réalisées sur 4 campings dont 2 ont fait l'objet d'avis défavorables pour non respect des cahiers de prescriptions.

Concernant les 1037 établissements d'activités physiques et sportives, 1917 éducateurs sportifs professionnels, 110 inspections et contrôles ont été programmés.

## A noter

- Afin de s'adapter au mieux aux évolutions de consommation des vacanciers, les actions OIV 2019 portent sur :
- L'hébergement de plein air et l'offre en ligne
  - Les activités et produits liés au bien-être, à la détente et aux loisirs
  - Les services de restauration dans les zones à forte densité touristique
  - La restauration des centres de vacances accueillant des enfants
  - Les établissements vendant directement au consommateur (producteurs fermiers, dégustation, glaciers..)
  - Les festivals et marchés touristiques

Une opération interministérielle Vacances d'un centre sera organisée vendredi 19 juillet (ouvert à la presse)

Services impliqués  
Direction départementale de la protection des populations,  
Direction départementale de la cohésion sociale  
Direction départementale des territoires et de la mer  
Agence régionale de santé



# Zoom sur les Grands évènements



La dénomination « grand événement » concerne les manifestations dont le seuil retenu est celui de + de 5000 personnes en simultané.

En Charente-Maritime, plus d'une dizaine d'événements sont qualifiés grands événements sur l'année dont 6 au cours de l'été.

La procédure « grand événement » prévoit un dispositif renforcé et coordonné comprenant des réunions préparatoires de l'ensemble des acteurs pilotée par les services de la préfecture et des sous-préfectures ; une convention de service d'ordre indemnise (SOI) et la mobilisation éventuelle des renforts zonaux (UFM/Sentinelle) ; la vérification des sociétés de sécurité et la formalisation d'un périmètre de protection si besoin ; une commission de sécurité le cas

échéant ; l'élaboration d'un dossier opérationnel et la mise en place d'un poste de commandement (PC) inter-services tout au long de l'événement.

Durant l'été 2018 : environ 200 patrouilles Sentinelle ont été organisées, en complément des effectifs police et gendarmerie mobilisés ; des contrôles de sécurisation particuliers ont en outre été mis en œuvre lors des 238 marches ou des 286 feux d'artifices estivaux.

**Services impliqués**  
**Gendarmerie nationale, Police nationale et direction des sécurités Préfecture de la Charente-Maritime, Service départemental d'incendie et de secours de la Charente-Maritime, Direction départementale de la protection des populations, Délégation départementale de l'Agence régionale de Santé, associations agréées de sécurité civile.**





Service Départemental de la Communication Interministérielle  
Préfecture de la Charente-Maritime  
05.46.27.43.05  
[pref-communication@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-communication@charente-maritime.gouv.fr)